

L'ACHAT INSTITUTIONNEL AU CŒUR DU PROJET D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC

Par Nadia Lemieux
IRÉC



INSTITUT DE RECHERCHE EN
ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

Avril 2026

L'ACHAT INSTITUTIONNEL AU CŒUR DU PROJET D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC

Nadia Lemieux

IRÉC

Dans la première fiche de cette série¹, nous faisons référence à la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ)² en tant que composante clé du projet d'autonomie alimentaire. Avec des ventes de produits alimentaires au milieu institutionnel³ estimées à près de 2,4 milliards de dollars par année⁴, la transformation de ce secteur en faveur de l'achat local constitue une avenue prometteuse pour les PME d'ici. À lui seul, le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) a un pouvoir d'achat énorme, représentant plus de 60 % de la demande du milieu institutionnel.

Lancée en 2020, la SNAAQ mise sur l'accompagnement des institutions autant que des entreprises bioalimentaires, un élément essentiel pour opérer un changement de modèle en matière d'approvisionnements alimentaires institutionnels. Cinq ans plus tard, les données disponibles témoignent des succès de cette approche. Les équipes des services alimentaires en milieu institutionnel sont mobilisées pour l'achat local, connaissent mieux l'offre de produits des entreprises de leurs régions et sont outillées sur les voies de passage légales vers l'achat local. Cette fiche vise à présenter la SNAAQ, ainsi que les défis à relever pour concrétiser ses ambitions.

Des leviers pour les institutions publiques et les entreprises bioalimentaires

Le potentiel transformateur de la SNAAQ réside dans son soutien effectif à la demande autant qu'à l'offre bioalimentaire. D'une part, elle engage les responsables des services alimentaires des institutions publiques vers de nouvelles pratiques d'achat et de gestion. D'autre part, elle renforce les capacités des entreprises bioalimentaires à s'adapter aux marchés institutionnels. Sans ce couplage structurant, les PME qui dynamisent le tissu économique des régions du Québec ne seraient pas en mesure de répondre aux besoins de ce marché, tant en ce qui a trait aux volumes qu'aux caractéristiques des produits.

1. IRÉC (2025), *Autonomie alimentaire et politique bioalimentaire du Québec : où en sommes-nous ?*. [\[En ligne\]](#)

2. MAPAQ (2020), *Pour une alimentation locale dans les institutions publiques : Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois*. [\[En ligne\]](#)

3. Le milieu institutionnel comprend les institutions publiques et parapubliques et les organismes privés qui reçoivent du financement de l'État. *Ibid.*

4. *Ibid.*

Les quatre orientations de la SNAAQ

- 1. Concertation et engagement des institutions publiques**
- 2. Soutien et accompagnement des institutions publiques**
- 3. Rapprochement de l'offre et de la demande**
- 4. Adaptation de l'offre bioalimentaire québécoise aux marchés institutionnels**

La présence de partenaires crédibles, qui mettent à contribution expertises et réseaux, est un facteur de réussite de la Stratégie. Du point de vue de la demande, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) déploie un service d'accompagnement en approvisionnement local permettant aux institutions d'établir un diagnostic de leurs pratiques et des cibles d'achat local, de former leurs équipes et de mettre en place un plan d'action. En octobre 2025, 93 % des établissements visés s'étaient dotés d'une cible d'achat d'aliments québécois, soit 1668 établissements. De ce nombre, 1024 avaient bénéficié de l'accompagnement de l'ITHQ⁵.

Du point de vue de l'offre, la participation du Regroupement des tables de concertation bioalimentaire du Québec (RTCBQ) permet d'outiller les entreprises membres des tables bioalimentaires et de renforcer leur capacité à percer les marchés institutionnels. Leur contribution permet aussi la réalisation d'initiatives régionales d'approvisionnement local. Depuis 2023, 37 projets ont ainsi été soutenus dans 13 régions du Québec⁶. D'autres partenaires de la SNAAQ interviennent auprès des entreprises de transformation, notamment pour les accompagner dans l'adaptation de leurs produits aux besoins spécifiques des marchés institutionnels.

5. MAPAQ (2025), Forum sur l'alimentation locale et durable dans les institutions publiques du Québec. [\[En ligne\]](#)

6. *Ibid.*

Les effets de la SNAAQ : des données qui parlent

Le cas du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean, accompagné par l'ITHQ, démontre l'efficacité de la SNAAQ pour accroître la part des achats alimentaires locaux. En 2024-2025 :

- **39,7 % d'aliments issus de la production régionale**
(croissance de 53,3 % par rapport à 2022-2023 [25,9 %]) ;
- **Des retombées économiques régionales évaluées à 719 000 \$;**
- **65,4 % d'aliments issus du Québec**
(croissance de 10,8 % par rapport à 2022-2023 [59 %]) ;
- **Plus de 50 % d'aliments régionaux dans huit catégories**
(légumes frais, pains, produits laitiers, porc, volaille, etc.).

Acquisitions regroupées : Un vent contraire à la SNAAQ

Un obstacle important, soit les acquisitions regroupées obligatoires, limite néanmoins sérieusement la marge de manœuvre des institutions, venant contrecarrer les ambitions portées par la Stratégie et, plus fondamentalement, son potentiel transformateur pour l'autonomie alimentaire du Québec.

Au nom de l'optimisation des acquisitions gouvernementales et de la recherche d'économies, plusieurs institutions publiques sont tenues depuis 2020 de participer à des regroupements d'achats de biens et de services, via le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG). Les produits d'épicerie⁷ achetés par les organismes publics du RSSS étant soumis aux regroupements d'achats, les établissements concernés sont contraints d'approvisionner les denrées alimentaires par l'entremise d'appels d'offres visant de grands volumes d'une vaste gamme de produits. Résultat : les multinationales de la distribution agroalimentaire sont

7. Les produits d'épicerie comprennent les catégories suivantes : aliments et biens de consommation courante, légumes congelés, fruits congelés, poissons congelés, œufs et succédanés d'œufs, fromages, huiles et matières grasses végétales comestibles, aliments préparés ou en conserve, jus frais, farines de céréales.

les seules capables de soumissionner. Un rapport du Vérificateur général du Québec a par ailleurs relevé que le CAG avait recours presque exclusivement aux stratégies d'acquisition du plus bas prix et du gré à gré, « ce qui peut limiter l'utilisation de certains modes tels que ceux visant à considérer davantage la qualité et à favoriser l'achat québécois et l'achat régional »⁸.

Face à une telle structure qui s'ajoute aux contraintes des accords de libre-échange en vigueur, les artisans de la SNAAQ doivent faire preuve d'ingéniosité et de persévérance pour manœuvrer dans le sens des objectifs poursuivis. Des projets pilotes ont ainsi permis des avancées concrètes pour les entreprises bioalimentaires et les institutions d'une même région. Le retrait de certains aliments des regroupements d'achats, comme les petits fruits congelés au CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean et le sébaste au CISSS de la Gaspésie, ou encore le recours à l'allotissement géographique afin de favoriser l'accès aux PME, comme au CISSS des Laurentides pour l'approvisionnement en viande, en sont des exemples.

Or, à moins de démontrer objectivement la valeur ajoutée des regroupements d'achat pour les denrées alimentaires, les autorités compétentes devront revoir les règles du jeu. Autrement, il sera difficile de généraliser les progrès en matière d'achats institutionnels d'aliments locaux réalisés dans le cadre d'initiatives bien circonscrites. Car si certains produits de spécialité régionale parviennent à se tailler une place dans nos institutions, l'atteinte des cibles d'achat local sera tributaire de la capacité à créer des brèches pour les produits alimentaires les plus en demande dans ce secteur. Pensons à la pomme de terre, pourtant si abondante au Québec, que le RSSS doit importer sous forme de flocons! Défaire ces nœuds sera un chantier incontournable pour concrétiser les ambitions de la SNAAQ et accroître l'autonomie alimentaire du Québec, un principe phare de la Politique bioalimentaire 2025-2035 *Nourrir nos ambitions*⁹.

8. Vérificateur général du Québec (2024), Acquisitions regroupées gouvernementales : Audit de performance. [\[En ligne\]](#)

9. MAPAQ (2025), *Nourrir nos ambitions : Politique bioalimentaire 2025-2035*. [\[En ligne\]](#)

MISSION ET MANDAT DE L'IRÉC

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) est un organisme à caractère scientifique. Son objectif est d'appuyer et d'encourager la recherche en économie tant générale que politique ou sociale afin de chercher, avec d'autres, les meilleures voies de réalisation du bien commun et une meilleure définition du rôle que doivent jouer les différents acteurs sur les scènes économiques locales et mondiales. L'IRÉC souhaite d'abord et avant tout promouvoir une réflexion sur les grands enjeux économiques de notre époque et élargir l'espace de délibération entre les divers acteurs socio-économiques et politiques. L'IREC est un organisme indépendant, sans but lucratif.

INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

10 555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec), H4N 1L4

Tel : 514 -380-8916 | www.irec.quebec | info@irec.quebec